



Compte cloturé.....

Par **Ledba**, le **22/08/2021** à **19:05**

Bonjour,

Je voyageais hors de la France pour 4 ans et j'avais mon compte courant à la Banque Postale.

Lorsque je suis revenu en France, j'ai rejoint mon bureau de la poste et la ils m'ont dit que mon compte était clôturé depuis 2015. Dans ce cas, ils m'ont donné le numéro suivant (02-38-64-79-99 service contentieux) pour que je résolve mon problème mais quand j'appelle, ce numéro sonne mais ne réponds pas.

SVP, que dois-je faire ?

Merci infiniment.

Par **Visiteur**, le **22/08/2021** à **20:55**

Bonjour

Sur le site de la banque, vous trouverez l'adresse du service réclamation clientèle.

Vous pouvez aussi saisir le médiateur

/banque_au_quotidien/reclamations.html

Par **Visiteur**, le **23/08/2021** à **11:09**

Mais j'ajoute qu'il est étonnant que vous ne soyez pas au courant si les événement ont eu lieu en 015 alors que vous n'êtes partis que 4 ans.